

AAP Gestion de l'eau et de la biodiversitÃ© dans les parcs locatifs des bailleurs

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
December 2025

PropriÃ©taires d'un patrimoine bÃ©ti mais Ã©galement souvent de l'ensemble des infrastructures associÃ©es, les bailleurs sociaux sont amenÃ©s Ã assurer la maÃ®trise d'ouvrage d'opÃ©rations de mise en œuvre d'amÃ©nagements de gestion durable et intÃ©grÃ©e des eaux pluviales ainsi que de mise en conformitÃ© et de renouvellement de rÃ©seaux d'assainissement et d'eau potable parfois en prÃ©alable Ã une rÃ©trocession Ã la collectivitÃ© compÃ©tente. Ils peuvent Ã©galement porter des actions permettant d'accroÃ®tre la sobriÃ©tÃ© dans les consommations en eau potable de leurs locataires. Cet appel Ã projets s'inscrit dans un partenariat inÃ©dit conclu entre l'Union rÃ©gionale de l'habitat Hauts-de-France (organisme professionnel qui regroupe les 56 organismes de logement social sur les 5 dÃ©partements de la rÃ©gion), la Banque des territoires, principal financeur du monde HLM et l'Agence de l'eau Artois-Picardie visant Ã accÃ©lÃ©rer la transition Ã©cologique dans les parcs locatifs des bailleurs sociaux permettant de tendre vers un urbanisme durable respectueux du cycle de l'eau.

DÃ©pÃ´t des dossiersÂ - 31 juillet 2026 avec, dans l'intervalle, 6 dates limites de rÃ©ception